

## CONSEIL D'ECOLE

## PROCES-VERBAL

REUNION du 21 mars 2016

maternelle  
 ECOLE  élémentaire RPI BOULLERET-SAINTE GEMME (Conseil d'Ecole commun)  
 primaire

Adresser : - 2 exemplaires à l'inspecteur de l'Education nationale de circonscription  
 - 1 exemplaire au maire

NOM	PRESENT	EXCUSE	
M. Philippe JOLY, Inspecteur de l'Education Nationale		X	
Directeur de l'école - Président : MEUNIER Christian	X		
Maîtres de l'école : LHERBET Virginie, ALLILICHE Fabienne, ROBIN Fanny, SEVIN Line (Décharge de direction), BONZANI Elodie (complément Mme ROBIN), Noémie DELCOURT (ZIL)	X	Line Sevin Absente	
Représentant du RASED : LOMBARD Suzel (psy. Scolaire)		X	
Représentants des parents d'élèves titulaires : Magali RUEL, Hélène LESESTRE, Anne FRELAT, Virginie DERLY, Virginie CLEMENT	X		Suppléants
Maires des communes : Jean-Louis BILLAUT (Boulleret) Christine BELLANGER (Ste Gemme)	X X		
Conseillers municipaux (affaires scolaires) : Boulleret : Agnès RAIMBAULT, J-François ROUSSET, J-Paul REZARD, Gaëlle VINCK, Laurent PINARD Ste Gemme : Nelly PERCHAUD, Elodie REGOUBY	X	Jean-Paul Rezard Absent	
DDEN : BRULLE Nelly (Boulleret) BIZET A. Marie (Ste Gemme)	X X		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Membre du RASED Suzel LOMBARD		X	
Médecin scolaire			
Infirmière scolaire			
Assistante sociale			
ATSEM : BONNARD Stéphanie		S. BONNARD	
Enseignant de langues vivantes			
Maître de l'ELCO			
EVS - AVS : Chantal DOMENGER, Nathalie ROUSSILLON, Sylvie PRUNIER	X	S. PRUNIER	
Personne privée			
Représentants des parents d'élèves suppléants : FACHARD Gaëlle, BAZIN Stéphanie, Angélique DUMERY	X	S. BAZIN	Remplaçant

Procès-verbal établi le 21 mars 2016

Le président, directeur de l'école,

Le secrétaire de séance,

Nom : C. MEUNIER

Nom : N. ROUSSILLON

Heure de début de séance : 18 h 30.

Heure de fin de séance : 21 h 00.

Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Désignation du secrétaire de séance

pour   
contre   
abstention

Secrétaire de séance : N. Rousillon

pour   
contre   
abstention

1/ Zonage scolaire :

Devant le manque d'évolution du traitement du dossier concernant le rattachement de l'école de Boulleret à la zone de vacances de la Nièvre, les membres du Conseil d'Ecole commun au RPI Boulleret-Ste Gemme ont décidé d'adresser un courrier au Président du Conseil Départemental et au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale afin d'exprimer son choix concernant la zone de vacances.

Néanmoins, suite aux dernières informations communiquées par M. Bagot, Conseiller Départemental, et aux articles parus dans la presse, le Conseil d'Ecole prend acte de l'évolution du dossier mais maintient la rédaction d'un courrier de demande de dérogation de zonage scolaire (courrier en pièce jointe).

Ce courrier est approuvé à l'unanimité par l'ensemble des membres présents du Conseil d'Ecole.

Mme Bellanger a été sollicitée par Madame le Maire de Savigny afin d'établir un courrier commun. A l'unanimité, le Conseil d'Ecole réfute cette proposition puisque chaque RPI présente des caractéristiques différentes. Notre Conseil d'Ecole s'est attaché à étudier les situations des familles de Boulleret et Sainte Gemme.

2/ Présentation des PPMS :

M. Meunier et Mme Maupas présentent le contenu des PPMS de l'école de Boulleret et de l'école de Sainte Gemme.

Certains points font l'objet de précisions ou de légères modifications :

- Le document intitulé « information aux familles » doit être adapté aux cas particulier du RPI et rédigé dans le but d'éviter une dramatisation du contenu.
- Les moyens utilisés pour le dispositif d'alerte sont à revoir ; ils doivent être distincts de la sonnerie habituelle. Deux propositions sont faites : **utilisation d'un sifflet et/ou d'une corne de brume.**
- L'école maternelle demande l'achat d'une radio avec piles pour écouter les consignes en cas de confinement.

En cas d'accident nucléaire :

- Il faudrait plus d'informations sur les emplacements de stockage des comprimés d'iode (information plus générale aux utilisateurs ou livret explicatif). M. Billaut propose qu'une information soit dispensée auprès des personnels utilisant les différents locaux communaux (complexe socio-culturel, écoles, foyer rural,...)
- En cas de déclenchement du PPI Le maire précise que le complexe sportif ne pourra être utilisé comme lieu de rassemblement car réquisitionné par la préfecture pour accueillir le poste de commandement opérationnel. Le rassemblement s'effectuera au foyer rural (salle des fêtes).

### 3/ Bilan des actions du 2<sup>ème</sup> trimestre :

#### **A/ Ce qui a été réalisé :**

- Projet « école et cinéma » avec la classe de GS/CP : Le 9 décembre 2015, projection du film « Peau d'âne » suivi d'une animation sur l'histoire du cinéma.
- Le 14 décembre 2015 : Dans le cadre de la COP 21, les élèves du RPI ont participé à la plantation d' « un arbre pour le climat » dans le jardin du presbytère en présence de M. Joly (IEN) et des membres de la LPO (ligue de protection des oiseaux).
- Le 17 décembre : Spectacle de Noël au cinéma de Cosne financé par l'APE : projection de plusieurs films d'animation selon la classe (une projection maternelle/CP, une CE1+ cycle3). A la suite des films, un animateur a présenté aux enfants les marionnettes qui ont servi à la réalisation du film « les espions ».
- Première semaine de janvier : Visite de l'exposition à la mairie « changements climatiques, quel avenir pour la biodiversité ? » proposé par la LPO pour les élèves de cycles 2 et 3.
- Le 5 février : « Tapis lecture » à l'école maternelle animé par la médiathèque de Belleville pour les 2 classes. 2 intervenantes présentent une série d'album ainsi que des objets sur le thème de la ferme sur un grand tapis.

#### **B/ A venir :**

- « Ecole et cinéma » :
  - Le 29 mars, projection à Belleville de films expérimentaux « Jeux d'images ».
  - Le 19 avril : Atelier « MASH UP » (montage de bruitages et vidéos) dirigé par les conseillers pédagogiques.
  - En continuité un atelier de « grattage » aura lieu le 4 mai à l'école. L'intervention menée par Bruno Bouchard, est totalement financée par la Maison de la Culture de Bourges.
  - Le 11 juin, aura lieu une fête créative à Bourges « Créature en chantier » avec restitution de tous les ateliers. Les films seront aussi projetés dans les classes.
- Le 1<sup>er</sup> avril : un atelier de fabrication collective ouvert à tous (parents, enfants, enseignants, personnels de l'école) est proposé par le REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du Cher) : confection d'une guirlande de bouchons en plastiques qui sera accrochée ensuite sur les grilles de l'école.
- Projet de classe CP/CE1 :

Une boum est programmée par la classe de Ste Gemme le samedi 23 avril après-midi. Elle aidera à financer la sortie scolaire à Graçay aux « Grands Moulins » qui aura lieu du lundi 9 mai au mercredi 11 mai. Ce projet pédagogique finalisera les travaux menés en classe autour du développement durable. Il a été présenté aux familles le vendredi 18 mars. Les deux accompagnatrices sont mesdames Clément et Quatrehomme.

Après déduction de toutes les actions menées et en cours il restera au maximum 71€ à la charge des familles. Les bénéficiaires de la « boum » devraient encore réduire ce montant.
- Jumelage Boulleret-Korfantof : Le vendredi 13 mai, 5 correspondants polonais de la classe de Sainte Gemme et 2 enseignantes (un professeur d'anglais et la directrice de l'école) partageront une journée de classe avec les élèves du RPI. Le matin, ils viendront à l'école de Sainte Gemme et participeront à des activités. Un atelier cuisine est programmé. L'après-midi, ils visiteront les 2 écoles de Boulleret, la BCD et le Centre socio-culturel.

## **C / USEP :**

### ➤ **Les manifestations qui ont eu lieu :**

Le 8 décembre 2015 : rencontre basket pour le cycle 3. On comptait 5 équipes de Boulleret, 5 de Savigny et 2 de Léré.

### ➤ **Les manifestations à venir :**

Cycle 1 : l'activité « Pacha » le 12 mai à Léré.

Cycle 2 : Journée multi-sport le 24 mai au stade de Belleville. Run and Bike le 20 juin à Léré.

Cycle 3 : Triathlon le 28 juin à Belleville.

**A noter :** Cette année, deux manifestations de cycle 3 ont été annulées (non reportées) en raison des mauvaises conditions climatiques (la journée multisports-athlétisme en octobre et le cross des écoles à Jars en mars).

Au vu du coût élevé des licences (582,50 € pour l'année 2015/2016), deux rencontres annulées sur cinq (pour le moment) au cycle 3, cela est excessif. L'an prochain, nous engagerons une réflexion sur le bien-fondé de notre participation à l'USEP. De plus, les enseignants de cycle 3 ont décidé d'organiser leur propre cross sur le stade de Boulleret le mardi 29 mars avec le concours d'une classe de Léré.

## **4. SIRP :**

Jean-Louis Billaut rappelle la mise en conformité « handicapé » des WC à l'école ; il reste la rampe à installer.

Le projet de la nouvelle maternelle continue d'avancer : des demandes de subventions ont été faites, une assistance aux maîtres d'ouvrages est nécessaire car le dossier est complexe.

Mme Lherbet demande s'il est envisageable de recevoir internet à l'école maternelle. M. Billaut répond que ce n'est pas prévu avant la construction de la nouvelle école. A ce sujet, ce dernier souhaiterait une réflexion collective sur l'avenir du numérique à l'école : Quels équipements prévoir ? Faut-il conserver une salle informatique ? ...

Une réunion sera programmée entre les personnes concernées (municipalité, enseignants, IEN, conseillers TICE,...).

## **5/ QUESTIONS DIVERSES :**

- Mme Frelat présidente de l'APE indique que 149 personnes sont venues à la « tartiflette » ce samedi (repas dansant organisé par l'APE). Elle n'a pas encore établi la recette. Elle ajoute également que quatre familles de l'école (sur 91) étaient présentes !
- Mme Pabiot fait demander si les jardinières peuvent être remises en état pour les utiliser avec les enfants à l'occasion des TAP.
- Les enseignantes de maternelle demandent si le bac à sable peut être balayé pendant les vacances. La cabane est en mauvais état, peut-elle être réparée ? Où en est la réparation des vélos ? Il semblerait qu'il soit préférable d'en commander des neufs.
- Une demande de poubelle à carton est faite. La poubelle de la cour de récréation du primaire doit être réparée.
- A noter : La kermesse des écoles aura lieu le dimanche 26 juin à l'école de Sainte Gemme.

Fin du Conseil d'Ecole